

MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 NOVEMBRE 2017 – 19h00

TENUE À L'HÔTEL DE VILLE

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 3 octobre 2017.

4. Rapport du maire et rapports des comités
5. Finance et administration

5.1 Résolution – Approbation des comptes à payer au 31 octobre 2017

Le conseil municipal approuve le paiement des comptes énumérés sur la liste suggérée au 31 octobre 2017 au montant de 364 719,44 \$.

5.2 Dépôt de l'état comparatif 2017

Le conseil municipal prend acte du dépôt, par le secrétaire-trésorier, de l'état comparatif des revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant, au moment de la préparation de l'état et selon les renseignements dont dispose alors le secrétaire-trésorier, et ceux qui ont été prévus par le budget de cet exercice.

5.3 Renouvellement du programme d'assurance collective des employés de la Municipalité

Le conseil municipal autorise la conclusion d'un nouveau contrat d'assurance collective avec la firme La Capitale et ce, en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

5.4 Modification à la programmation des travaux dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TEOQ) pour les années 2014 à 2018

Aux fins de se conformer aux exigences du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le conseil municipal approuve les modifications à la programmation des travaux dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TEOQ) pour les années 2014 à 2018.

5.5 Dépôt du certificat de demande de participation à un référendum concernant le règlement numéro RE-420-01-2017 concernant l'acquisition d'un camion chargeur

Le conseil municipal prend acte du dépôt par le secrétaire trésorier du certificat de demande de participation à un référendum concernant le règlement d'emprunt numéro RE-420-01-2017 portant sur l'achat d'un camion chargeur et sur l'emprunt de 200 500 \$ requis pour en financer l'acquisition.

5.6 Nomination du maire suppléant

Le conseil municipal nomme le conseiller Denis Fillion pour agir en tant que maire suppléant.

5.7 Désignation des personnes habilitées à cosigner les chèques de la Municipalité

Le conseil municipal désigne les personnes habilitées à cosigner les chèques de la Municipalité et autorise le secrétaire trésorier à signer tout document requis par l'institution financière avec laquelle fait affaire la Municipalité, pour donner suite à cette décision.

5.8 Établissement des dates de tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2018

Le conseil municipal approuve le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2017.

5.9 Désignation d'un représentant auprès de l'organisme Tricentris.

Le conseil municipal désigne la conseillère Natalia Czarnecka pour agir en tant que représentante de la Municipalité auprès de l'organisme Tricentris.

5.10 Désignation d'un substitut au maire au conseil de la MRC

Le conseil municipal désigne le conseiller Denis Fillion à titre de substitut du maire pour représenter la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, au conseil de la MRC d'Argenteuil

5.11 Dépôt du procès-verbal de correction du règlement d'emprunt numéro RE-420-01-2017

Le conseil municipal prend acte du dépôt par le secrétaire trésorier du procès-verbal de correction du règlement d'emprunt numéro RE-420-01-2017 portant sur l'achat d'un camion chargeur et sur l'emprunt de 200 500 \$ requis pour en financer l'acquisition.

5.12 Avis de motion en vue de la présentation d'un règlement modifiant le règlement numéro R-198-4-14 concernant la gouvernance

Avis de motion est donné par _____ en vue de la présentation lors d'une prochaine séance du conseil, d'un projet de règlement modifiant le règlement numéro R-198-4-14 concernant la gouvernance en vue notamment de la nomination d'élus aux divers comités du conseil.

5.13 Avis de motion en vue de la présentation d'un règlement concernant la rémunération des élus

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, un avis de motion est donné par le conseiller Marc André Le Gris que lors d'une réunion subséquente du conseil, un projet de règlement modifiant le règlement numéro RA-198-05-2017 concernant le traitement des élus sera introduit. Le règlement modifié réduira la rémunération de tous les élus municipaux à l'indice salarial de 2013.

5.14 Mandat à une firme externe de vérificateurs aux fins de procéder à un audit détaillé et indépendant des finances de la Municipalité

Le conseil municipal autorise la directrice des finances, sous l'autorité directe et exclusive du maire à entamer les démarches nécessaires afin d'exécuter une vérification externe et impartiale des finances de la Municipalité et de ses élus dans les plus brefs délais ;

5.15 Désignation d'une directrice générale et secrétaire-trésorier par intérim pour remplacer l'actuel directeur général et secrétaire trésorier en l'absence de ce dernier

Le conseil désigne désigner Madame Rebecca Ménard à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim pour remplacer l'actuel titulaire de ses fonctions en cas d'absence de ce dernier.

5.16 Avis de motion en vue de la présentation d'un règlement visant à accorder au maire, le pouvoir de suspendre sans traitement un fonctionnaire ou un employé de la Municipalité jusqu'à la prochaine séance du conseil.

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, un avis de motion est donné par le conseiller Serge Bourbonnais que lors d'une réunion subséquente du conseil, un projet de règlement concernant l'autorisant du maire à suspendre tout fonctionnaire ou employé conformément à l'article 142.1 du Code municipal du Québec sera introduit.

5.16 Avis de motion en vue de la présentation d'un règlement visant à modifier le règlement numéro RA-207-01-2016 concernant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Municipalité

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, un avis de motion est donné par la conseillère Natalia Czarnecka que lors d'une réunion subséquente du conseil, un projet de règlement modifiant le règlement RA-207-01-2016 concernant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Municipalité sera introduit. Le règlement réduira le pouvoir des dépenses de tous les employés municipaux.

6. Travaux publics et Sécurité incendie

6.1 Demande d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel

Le Conseil municipal autorise qu'une demande d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge soit présentée au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC d'Argenteuil.

6.2 Autorisation pour combler un poste de pompier volontaire

Le conseil municipal autorise la Direction de la sécurité incendie à combler un poste de pompier volontaire et d'embaucher, pour une période de probation de 250 heures, Monsieur Joly Patrick.

7. Urbanisme et développement du territoire

7.1 Avis de motion aux fins de modifier le règlement créant un comité consultatif d'urbanisme pour la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge

Avis de motion est donnée par _____ aux fins de déposer, lors d'une prochaine séance du conseil, un projet de règlement aux fins de modifier le règlement créant un comité consultatif d'urbanisme pour la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge

7.2 Avis de motion aux fins de revoir les usages autorisés dans la zone AF-03

Avis de motion est donné par la conseillère Manon Jutras, aux fins de la présentation lors d'une prochaine séance du conseil municipal d'un projet de règlement modifiant le règlement RU-902-01-2015 qui vise à retirer le groupe I3 (industrie extractive) de la zone AF-03.

7.3 Demande d'autorisation autre qu'agricole soumise par ABC Rive-Nord.

Le conseil municipal abroge la résolution numéro 2017-08-226 adoptée lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 8 août 2017 concernant une demande d'autorisation autre qu'agricole soumise par ABC Rive-Nord Inc. en matière d'activité extractive (I3) et reporte l'adoption d'une telle décision pour permettre la vérification des effets juridiques, pour la Municipalité, la conformité à ses règlements, des nouvelles orientations gouvernementales et l'impact touristique dans la région des Laurentides.

7.4 Avis de motion aux fins de modifier le règlement numéro RU-901-2014 concernant la délivrance des permis pour la coupe d'arbres non commerciale.

Avis de motion est donné par _____, aux fins de la présentation lors d'une prochaine séance du conseil municipal d'un projet de règlement modifiant le règlement numéro RU-901-2014 concernant la délivrance des permis pour la coupe d'arbres non commerciale.

- 7.5 Avis de motion aux fins de modifier le règlement numéro RU-902-01-2015 concernant la coupe d'arbres non commerciale.

Avis de motion est donné par , aux fins de la présentation lors d'une prochaine séance du conseil municipal d'un projet de règlement modifiant le règlement numéro RU-902-01-2015 concernant la coupe d'arbres non commerciale.

8. Développement économique et communautaire
9. Santé et Bien-être
10. Loisirs et Culture
11. Affaires nouvelles
12. Certificat de crédits
13. Période de questions
14. Levée de la séance